

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

COMMERCE - GESTION - A.R.C.U - ADMINISTRATION - VENTE

Langue proposée : Anglais - Espagnol

OBJECTIF DE LA SECTION EUROPÉENNE

- · Découvrir les cultures européennes
- · Partager une expérience humaine
- · Acquérir des compétences professionnelles
- · Intégrer la dimension européenne de sa formation

ÉPREUVE SPÉCIFIQUE AU BACCALAURÉAT

2 heures de cours en langue vivante supplémentaires.

STAGE À L'ÉTRANGER

Il est possible d'effectuer une période de formation en entreprise dans l'Union Européenne, en classe de première ou de Terminale (Programme Européen Léonardo) sanctionnée par l'EUROPASS.

CONDITIONS D'OBTENTION DE LA MENTION SECTION EUROPÉENNE AU BACCALAURÉAT

Elle est obtenue en ayant :

- · 12/20 à l'épreuve orale de langue
- · 10/20 à l'épreuve spécifique de section européenne

ENTREPRISE PARTENAIRE

Hôtels

Boutiques de prêt-à-porter

Parfumeries

Grandes distributions

Boutiques de commerce équitable

PAYS PARTENAIRES Belgique Irlande Portugal Grèce Angleterre Italie Bulgarie Espagne

